



## Projet Educatif Territorial de la communauté de communes du Vallon de l'Artolie

### Objectifs éducatifs

La Communauté de communes du Vallon de l'Artolie souhaite laisser la liberté à chaque commune d'organiser la réforme des rythmes scolaires de la façon qui semble la plus judicieuse en concertation avec les enseignants, les parents et les associations locales.

Toutefois, reconnaissant que le bassin de vie des enfants et des familles dépasse les frontières communales, les élus ont souhaité garantir l'harmonie éducative communautaire en définissant des objectifs éducatifs communs à partir desquels les projets communaux se développeront.

Ils ont mobilisé pour cela des représentants des acteurs éducatifs de chaque commune lors de deux réunions de concertation au cours du mois de décembre 2013 afin de réfléchir autour de quatre questions :

- Quel regard sur l'enfant porte-t-on dans la CdC Vallon de l'Artolie ?
- Quelles sont les valeurs que nous souhaitons transmettre aux enfants ?
- Quels sont les objectifs éducatifs du Vallon de l'Artolie et plus précisément de ces nouveaux temps périscolaires ?
- Quelles sont les vocations des nouveaux temps périscolaires ?

**Les acteurs éducatifs du Vallon de l'Artolie souhaitent rappeler les besoins intrinsèques à l'enfance / les spécificités de l'enfance et définir le rôle de l'adulte encadrant.**

L'enfant est un être en construction, fragile, sensible et influençable qui se nourrit de son environnement. C'est un individu en période d'éveil, d'ouverture de curiosité, de découverte qui a besoin de sécurité, d'écoute.

La responsabilité de l'adulte au contact d'un enfant ou d'un groupe d'enfant est grande. Il doit assurer la sécurité morale physique et affective, donner des repères, proposer et maintenir un cadre, prendre en compte le groupe et l'individu. Vigilant à chaque instant, il s'interdit toute attitude laxiste et s'attache à l'exemplarité de ses actes, comportements et paroles.

Il porte pour cela un regard bienveillant sur l'enfant, empreint d'ouverture, d'écoute et de positivité.

Refusant la notion d'échec et laissant la place à l'erreur, il permet à l'enfant d'expérimenter, de découvrir, de rechercher. Il considère l'enfant dans son individualité tout en le reliant au groupe à chaque instant. Il recherche l'épanouissement de l'enfant, le plaisir, le partage, la qualité du vivre ensemble, la transmission de l'envie d'apprendre par la découverte, le développement de la curiosité. Il se soucie des souffrances éventuelles des enfants et les prend en compte.

## **VALEURS**

**Les acteurs éducatifs du Vallon de l'Artolie souhaitent transmettre les valeurs suivantes aux enfants du territoire et précisent que ces valeurs se vivent aussi bien au niveau individuel que collectif et doivent être aussi portées par les adultes.**

### **Le souci de bien vivre ensemble / la citoyenneté**

- Le RESPECT : des personnes, de l'environnement, du matériel
- Le respect de la DIFFÉRENCE, la tolérance
- Le PARTAGE : entre adulte et enfants, entre enfants, des savoirs faire
- L'ÉCOUTE : de l'autre, se savoir écouté, se sentir écouté, pouvoir expliquer
- L'ENTRAIDE : entre différentes tranches d'âges, l'échange de savoirs, la coopération
- Les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ... et la laïcité.

**L'esprit de découverte** : la curiosité, l'ouverture sur le monde proche ou éloigné, la sensibilité

**L'autonomie** : rechercher, expérimenter, découvrir, s'investir, s'engager, s'exprimer, pratiquer, exercer son esprit critique

**Le Plaisir** et l'engagement dans le plaisir

**L'Effort** : l'engagement, la persévérance, regard positif sur engagement (retour sur soi-même)

## OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Les objectifs éducatifs du projet éducatif territorial du Vallon de l'Artole se déclinent en trois axes :

### ↪ BIEN VIVRE ENSEMBLE

- Partager
- Égalité des chances
- Favoriser la coopération
- Travailler par groupes
- Rendre acteur (actif)

### ↪ DEVELOPPER L'ESPRIT CREATIF, CULTUREL SPORTIF

- Avoir le choix
- Donner envie
- Apprentissage de nouvelles activités
- Développer l'imagination
- Jouer
- Rendre acteur (créateur, auteur)

### ↪ CITOYENNETÉ / ENVIRONNEMENT

- Ouvrir sur le monde hors de l'école
- Devenir citoyen / permettre de pratiquer une citoyenneté active
- Rendre acteur
- Développer la connaissance de la vie locale
- Impliquer les enfants dans la pratique de la vie locale
- Favoriser la formation des enfants (premiers secours par exemple)

## LES NOUVEAUX TEMPS PÉRISCOLAIRES

### **Extrait de la circulaire n° 2013-036 du 20 mars 2013 MEN sur le PEdT**

*Les activités proposées dans le cadre du projet éducatif territorial ont vocation à s'adresser à tous les enfants. Elles doivent favoriser le développement personnel de l'enfant, de sa sensibilité et de ses aptitudes intellectuelles et physiques, son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité. Elles ne doivent pas se limiter à des activités dites d'éveil, mais prendre en compte l'enfant dans toutes ses dimensions et dans son environnement. Elles doivent rechercher la cohérence et la complémentarité entre elles et avec le projet d'école.*

### **Vocation**

Les nouveaux temps périscolaires devront contribuer pleinement à cette période d'éveil qu'est l'enfance en permettant la découverte sensible, intellectuelle et corporelle, la curiosité, le jeu.

Ils visent à développer la confiance et l'estime de soi des enfants. Ils proposent pour cela des activités ludiques et valorisantes qui peuvent permettre à des enfants de prendre confiance, des activités où les enfants réussissent.

Ils proposent un éveil, une découverte plus qu'un apprentissage tout en permettant la transmission des connaissances. Ils s'attachent à articuler les notions de savoirs / savoirs faire / savoir être.

Par une pédagogie du plaisir (recherche du plaisir, de l'engagement dans le plaisir), ils suscitent l'envie de ... et amènent l'enfant à développer ses centres d'intérêts. Ils proposent une ouverture culturelle et sportive pour tous.

Ils permettent à l'enfant d'expérimenter la notion de choix : liberté de choix, laisser le choix de l'activité.

Ils développent l'autonomie et favorisent les démarches participatives (même d'enfant à enfant).

Ils suscitent l'effort et la persévérance, nécessitent un engagement, et proposent par ce biais un regard positif sur l'engagement et un retour positif sur soi-même.

## **Activités**

Les nouveaux temps périscolaires proposent des activités diversifiées :

- activités artistiques et sportives
- activités manuelles et de bricolage
- activités culturelles et de connaissance
- activités liées à l'environnement
- activités liées à la citoyenneté et la solidarité
- activités de jeu
- temps libres

Ces activités s'organisent autour de 3 pédagogies complémentaires : faire jouer, laisser jouer, donner à jouer.

## **Organisation**

Les nouveaux temps périscolaires doivent être accessibles à tous et si possible gratuits.

Ils mobilisent une coopération entre différents partenaires qui s'organise par le biais de temps de concertation et nécessitent une mutualisation des compétences entre le périscolaire et l'extrascolaire.

Ils laissent aux enfants la possibilité de ne pas participer aux activités tout en étant encadrés, aussi il semblerait judicieux de proposer un temps conjoint de garderie et d'activité périscolaire.

Ils impliquent des encadrants professionnels ou bénévoles qu'il convient de former car l'animation d'un groupe d'enfants en temps périscolaire nécessite des compétences spécifiques à acquérir (techniques d'animation, sécurité, réglementation, normes, régulation, diplômes...).

Les organisations, les méthodes pédagogiques et les personnes sont adaptées à l'âge des enfants. Les spécificités des enfants scolarisés en école maternelle seront prises en compte.

## Recommandations

Le groupe de travail souhaite énoncer quelques recommandations aux communes chargées de l'organisation et aux adultes qui encadreront les enfants durant les temps d'activités périscolaires.

- expliquer à l'enfant ce qu'il va vivre et ce qu'on attend de lui
- donner des repères à l'enfant afin d'assurer sa sécurité affective
- veiller à garantir un cadre stable et rassurant notamment par la ritualisation des temps de transitions
- diversifier les propositions d'activités
- proposer des rencontres entre enfants, avec des adultes locaux, avec différentes générations
- penser à proposer un atelier libre dans le choix des activités
- proposer des activités adaptées aux âges
- réfléchir à la place proposée à l'enfant dans l'organisation et dans le territoire
- impliquer des bénévoles avec une formation (quoi faire, combien d'enfants)
- intervention d'associations (prévoir 3 ateliers différents (1 sportif, 1 culturel, 1 créatif))
- nommer un adulte référent par école responsable de l'organisation
- organiser des groupes hétérogènes
- penser à la possibilité de passerelles entre école et les activités périscolaires / organiser la cohérence des projets, du rythme de l'enfant, des adultes encadrants
- prévoir un bilan au bout de quelques semaines (suivi de mise en place)
- prendre le temps des transitions (entre la classe et le TAP / entre le TAP et le bus)
- prévoir la gestion d'une absence d'intervenant
- proposer la gratuité des activités afin de garantir l'accès de tous